

# DYNAMISER LA PRÉVENTION

OUTILLER LES MILIEUX D'INTERVENTION  
FACE À LA RADICALISATION MENANT À LA VIOLENCE

*Prévention d'abord!*



CENTRE DE PRÉVENTION  
DE LA RADICALISATION  
MENANT À LA VIOLENCE

RAPPORT ANNUEL

# 2016



**LE  
CPRMV :  
UNE  
ORGANISATION  
INDÉPENDANTE  
MAIS  
TRIBUTAIRE  
DE  
PARTENAIRES  
SOCIAUX  
ENGAGÉS!**

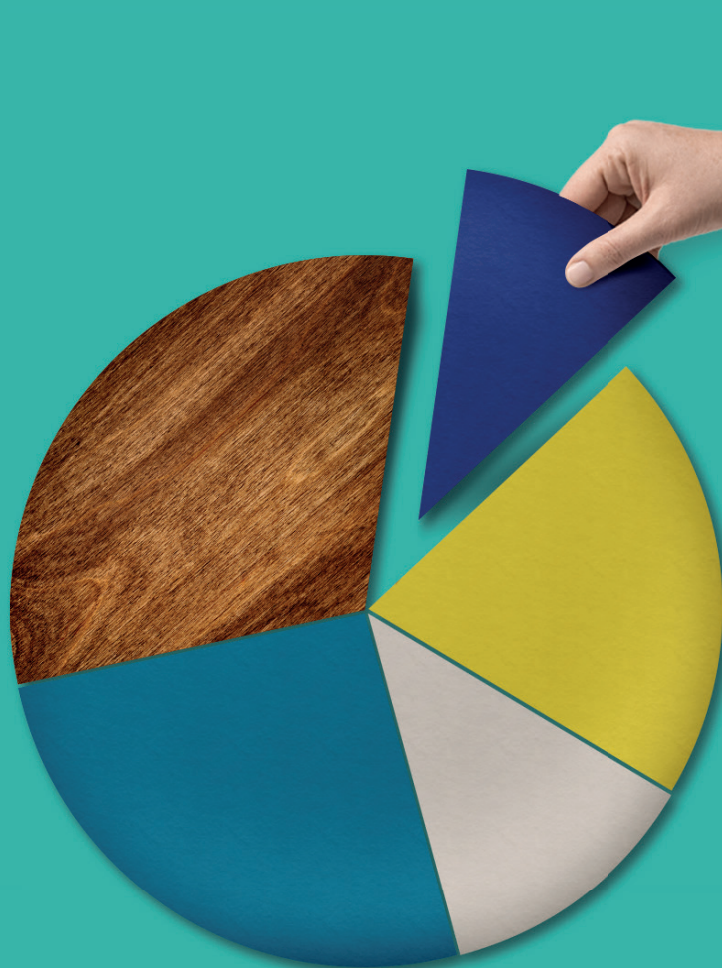
# TABLE DES MATIÈRES

<b>01</b>	<b>MISSION</b>	<b>7</b>
<b>02</b>	<b>MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL</b>	<b>8</b>
<b>03</b>	<b>CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	<b>10</b>
<b>04</b>	<b>INTRODUCTION</b>	<b>12</b>
<b>05</b>	<b>INNOVATION ET ENGAGEMENT : UN PARCOURS RICHE ET DIVERSIFIÉ</b>	<b>14</b>
05/1	La Philosophie du CPRMV : une perspective globale, multidisciplinaire et innovante	14
05/2	Élargissement du mandat du CPRMV	16
05/3	Renforcement des compétences organisationnelles du CPRMV	20
05/4	Consolidation des liens de collaboration avec les partenaires	21
05/5	Le modèle québécois de prévention de la radicalisation : une reconnaissance nationale et internationale	23
<b>06</b>	<b>PANORAMA DES ACTIVITÉS ET DES RÉALISATIONS</b>	<b>27</b>
06/1	Outils d'information sur la radicalisation menant à la violence, et les incidents haineux	27
06/2	Mobiliser l'art à des fins thérapeutiques et préventives	30
06/3	Recherche : une équipe au cœur de la connaissance	31
06/4	Prévention et développement des compétences : une présence active dans les milieux	32
06/5	Innovation et perfectionnement : intervenir pour mieux servir	36
06/6	Communication et partenariats : le CPRMV comme modèle	43
<b>07</b>	<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>45</b>



# 2016

**PLATEFORME  
INFO-RADICAL**  
EN QUELQUES CHIFFRES



TOTAL DES DEMANDES

744

228

Radicalisation /  
Incidents haineux

193

Entrevues  
accordées et  
demandes médias

91

Formation et  
développement  
des compétences

152

Échange  
d'expertise

80

Partenariat et  
collaboration



**PRISE  
EN  
CHARGE  
ET  
ACCOMPAGNEMENT  
DU  
CPRMV**

**=**

**CONSENTEMENT  
VOLONTAIRE,  
ÉCLAIRÉ  
ET  
CONTINU  
DU  
CLIENT**



# 01

## MISSION

Le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV) s'appuie sur le savoir-faire de son personnel et de ses partenaires du milieu communautaire et institutionnel en vue de répondre aux objectifs suivants :

- Mettre en place des stratégies concrètes de prévention afin d'agir en amont des phénomènes de radicalisation menant à la violence et de contrecarrer les discours ou les gestes à caractère haineux.
- Offrir un soutien et un accompagnement psychosocial aux individus en situation de radicalisation ou en voie de se radicaliser, à leurs proches, aux enseignants, aux intervenants du milieu ou à tout citoyen concerné, ainsi qu'à tout individu victime de discours ou de gestes haineux.
- Faciliter la réinsertion sociale des individus radicalisés, qu'ils aient été judiciarisés ou non.
- Améliorer la compréhension des phénomènes relatifs à la radicalisation violente, ainsi qu'aux discours et gestes haineux.
- Faciliter la diffusion des connaissances et l'échange de bonnes pratiques dans le domaine.



# MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

**LE CPRMV :  
UNE ORGANISATION  
INDÉPENDANTE  
MAIS  
TRIBUTAIRE DE  
PARTENAIRES  
SOCIAUX ENGAGÉS !**

D'entrée de jeu, ce statut doit être réaffirmé : le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV) est une organisation indépendante, autonome et apolitique. Cet état de fait est la pierre d'assise de son action, le fondement sur lequel s'établissent les liens de confiance et la volonté de contribuer utilement à l'effort de prévention, sans crainte de corollaires négatifs. Ceci est également renforcé par l'entière confidentialité du processus de prise en charge et d'accompagnement des personnes en situation de radicalisation et de leurs proches, laquelle est garantie sauf en cas de danger imminent qui menace l'intégrité physique d'une ou de plusieurs personnes.

La conjonction de l'indépendance du CPRMV et de la confidentialité des informations recueillies est aujourd'hui l'une des particularités du CPRMV qui lui permettent de se distinguer à l'échelle mondiale et de servir de référence aux autorités préoccupées par la montée des phénomènes multiples de radicalisation violente.

Les résultats obtenus cette année témoignent, une fois de plus, de l'efficacité et de la pertinence de la formule mise de l'avant par le CPRMV. Vous pourrez le constater à la lecture de ce rapport annuel, qui présente les nombreuses réalisations du CPRMV en 2016 : instauration d'activités novatrices, implication audacieuse des jeunes dans le processus de prévention, bonification des pratiques, interventions significatives sur les scènes locales, nationales et internationales, etc. Par cette diversité de moyens, le CPRMV a notamment répondu à 744 demandes, dont plusieurs ont nécessité une intervention de nos spécialistes directement sur le terrain; le CPRMV a également su sensibiliser et mobiliser les intervenants et intervenantes du milieu, afin qu'une action commune et cohérente favorise la réussite des démarches de prévention.

Par ailleurs, privilégié par les synergies et les complémentarités nées d'un engagement éthique à renverser les processus de radicalisation violente, le CPRMV se prépare à étendre sa présence dans d'autres régions du Québec : il s'inspirera pour cela des savoirs cumulés et de l'expertise de nouveaux collaborateurs, et s'affaira à enrichir plus encore les stratégies d'intervention et de prévention dans le domaine de la radicalisation menant à la violence.

De plus, devant la multiplication des incidents haineux, le CPRMV a choisi d'ajouter à son mandat initial la prévention de tels incidents et l'accompagnement des victimes de ces phénomènes.

Rien de tout cela n'aurait été possible sans la contribution soutenue et passionnée de toute l'équipe du CPRMV, sans l'énergie investie à approfondir les réflexions et les méthodes, à réinventer les solutions et les approches, à développer les réseaux et les idées, et à nourrir les études et les projets.



Le CPRMV a aussi pu compter sur une myriade de partenaires communautaires et institutionnels, tous plus précieux les uns que les autres, et nettement indispensables à la valorisation des initiatives et à l'accentuation de la portée heuristique des recherches, de la formation et des publications. Bien que chacun mériterait d'être nommé ici, mentionnons particulièrement la Ville de Montréal, le gouvernement du Québec ainsi que le conseil d'administration du CPRMV, dont le soutien inconditionnel a permis une gestion optimale des ressources et une concrétisation du potentiel de développement du CPRMV.

**C'est donc avec beaucoup de gratitude que je remercie tous ceux et celles qui se sont associés à notre mission en 2016, ces gens dont l'enthousiasme et la détermination ont été des vecteurs essentiels d'amélioration du vivre-ensemble, des symboles d'espoir d'une société ouverte à la pluralité.**

Avec eux tous, le CPRMV continuera de promouvoir le respect et la tolérance, de favoriser l'inclusion de toutes les communautés, de faciliter la réinsertion durable des personnes radicalisées et de tout mettre en œuvre pour que la reconnaissance de l'altérité devienne ultimement un moteur d'enrichissement, de partage, d'accueil et d'accompagnement. C'est en avançant toujours plus loin dans sa compréhension du phénomène et dans l'élaboration créative d'outils pratiques que le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence entend se mettre au service de tous les Québécois et de toutes les Québécoises pour leur offrir un milieu de vie marqué par la cohésion et la solidarité sociale.

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Herman Deparice-Okomba'.

Herman Deparice-Okomba, Ph. D.



# 03

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

## RICHARD FILLION

Président

- Directeur général du Collège Dawson depuis janvier 2005.
- Impliqué depuis longtemps dans les hautes sphères de l'éducation au Québec.
- Membre du Conseil supérieur de l'éducation du Québec.

## GUYLAINE OUIMETTE

Vice-présidente

- Présidente de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec depuis juin 2016; membre du conseil d'administration de l'Ordre depuis 2001.
- Experte en évaluation de programmes et de performances des organisations.
- Grande expérience en gestion.

## BERNARD TREMBLAY

Membre

- Président-directeur général de la Fédération des cégeps depuis 2015.
- Membre du Barreau du Québec depuis 1990.
- Gestionnaire dans plusieurs domaines de l'éducation et des affaires juridiques.

## ALAN SHEPARD

Membre

- Recteur de l'Université Concordia.
- Riche expérience en gestion dans plusieurs universités du Canada et des États-Unis.
- Participation à de nombreux conseils d'administration.
- Capacité d'orienter des organisations de haut niveau.

## LOUISE OTIS

Membre

- Médiatrice et arbitre en matière civile et commerciale.
- Professeure adjointe à la faculté de droit de l'Université McGill.
- Présidente des tribunaux administratifs de grandes organisations internationales.
- Ancienne juge de la Cour d'appel du Québec.
- Forte connaissance des systèmes juridiques.
- Capacité à développer des systèmes de médiation judiciaire.

## CHRISTINE GROU

Membre

- Présidente de l'Ordre des psychologues du Québec depuis 2015.
- Prix professionnel remis par l'Ordre des psychologues du Québec en reconnaissance de ses réalisations remarquables et de sa contribution à la profession, et ce, grâce à son expertise en neuropsychologie clinique et en tant qu'éthicienne.

## JACQUES LEROUX

Membre

- Sous-ministre adjoint au ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion du Québec depuis 2014.
- Expérience profitable en gestion et en enseignement.

## LOUIS MORNEAU

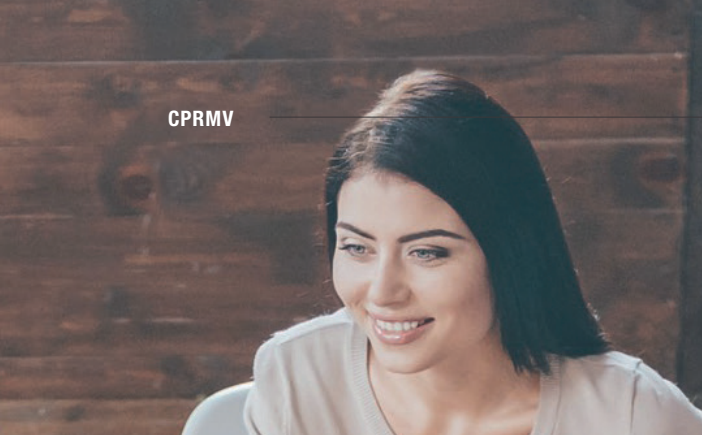
Membre

- Sous-ministre associé au ministère de la Sécurité publique du Québec depuis 2015.
- Expérience en gestion dans les domaines de la sécurité publique et de l'environnement.
- Compétences pédagogiques en ingénierie et en administration.



# 4 INTRODUCTION





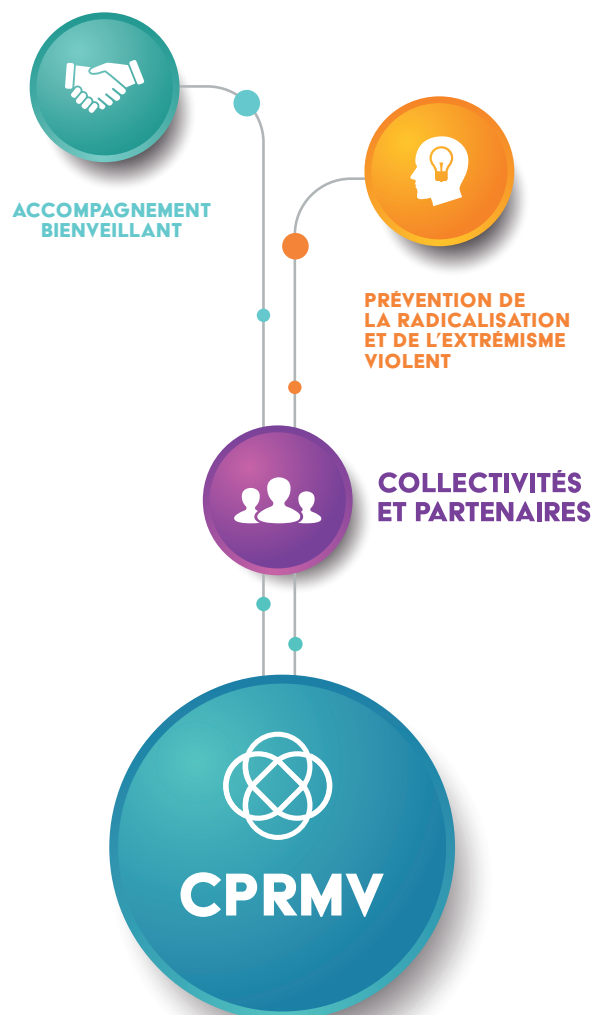
Si l'année 2015 a été celle de la mise en place du CPRMV comme structure organisationnelle, l'année 2016 nous a permis d'assister au développement rapide de ses activités. Fort des compétences disciplinaires et transversales de son personnel, le CPRMV a su concevoir des outils et pratiques de pointe, proposer des activités concrètes de sensibilisation et de prévention dans les milieux et produire des formations spécialisées dans le domaine de la prévention de la radicalisation menant à la violence.

Grâce, notamment, à sa participation à nombre de conférences et de rencontres publiques ainsi qu'à ses interventions lors d'événements fortement médiatisés, le CPRMV a su acquérir une visibilité déterminante au Québec, faisant se multiplier les demandes d'aide et le recours à ses services. Soucieux de faire connaître son modèle et son expertise à l'étranger, il a également assuré une présence affirmée dans les grands événements internationaux, ce qui a contribué au rayonnement de l'expertise québécoise en matière de prévention de la radicalisation menant à la violence.

Ce rapport annuel permet de se saisir à la fois de la philosophie sous-jacente au travail de prévention et d'intervention développée par le CPRMV, mais également de l'ensemble des activités menées au cours des douze derniers mois.

Grâce au concours de la collectivité et de précieux partenaires, le CPRMV assume la tâche délicate de mettre en place des mécanismes efficaces de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent au Québec, ainsi que des pratiques bienveillantes d'accompagnement des personnes en situation de radicalisation (ou vulnérables) et de leur entourage.

**Cette approche préventive plutôt que punitive permet d'intervenir en amont, afin d'assurer la résilience des individus face à la radicalisation menant à la violence et de prendre en charge les situations de radicalisation avant qu'elles ne s'aggravent.**



#### UNE APPROCHE INSPIRANTE

Le CPRMV met au cœur de son mandat une démarche basée sur la prévention en amont de la radicalisation

menant à la violence et de l'extrémisme sous toutes ses formes (des actes terroristes aux comportements haineux), et ce, quels que soient leurs fondements idéologiques (politico-religieux, extrémisme de droite, extrémisme de gauche, etc.).

# 05 INNOVATION ET ENGAGEMENT : UN PARCOURS RICHE ET DIVERSIFIÉ

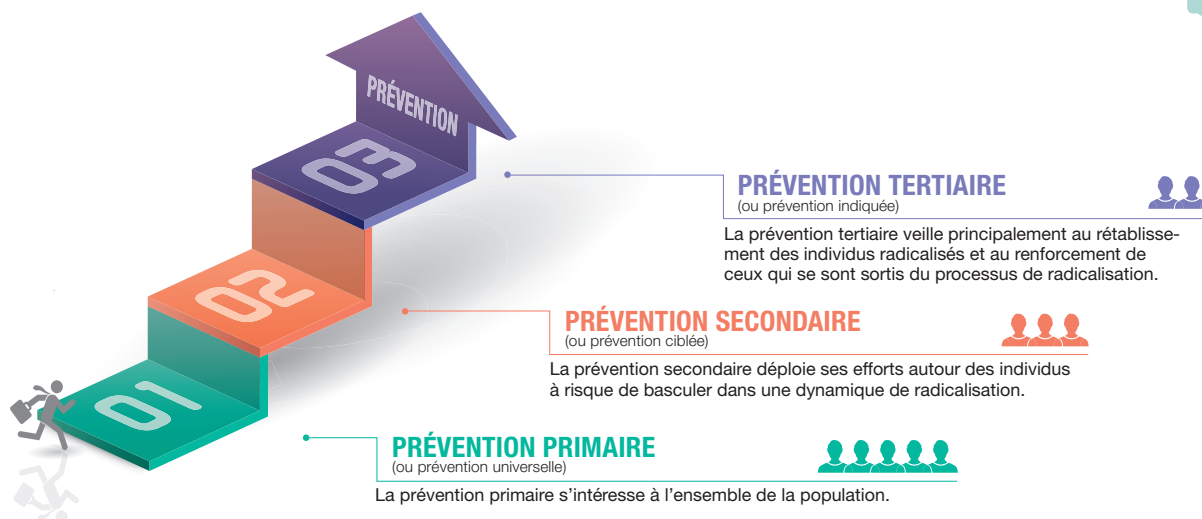
## /1 LA PHILOSOPHIE DU CPRMV : UNE PERSPECTIVE GLOBALE, MULTI- DISCIPLINAIRE ET INNOVANTE

Parce qu'elle est un phénomène complexe et pluridimensionnel qui se situe à la croisée des individus et de l'espace social, la radicalisation menant à la violence ne peut se contenter de réponses préventives simplistes ou modélisées en fonction d'une seule dimension. C'est pourquoi l'action du CPRMV s'inscrit dans une philosophie de prévention qui se veut globale, multidisciplinaire et innovante. C'est en tirant parti des avancées de la recherche scientifique tout en observant ce qui se fait de mieux et de plus concluant à l'échelle internationale, que le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence développe une philosophie unique de prévention et d'intervention qui se démarque déjà et qui a fait du Québec un modèle dans le domaine.

Cette philosophie de prévention globale s'exprime à travers les diverses formations mises en place par le CPRMV, ainsi que dans les outils et les plateformes mobilisés en vue de joindre la clientèle visée.



## TROIS NIVEAUX DE PRÉVENTION DE LA RADICALISATION MENANT À LA VIOLENCE : DE QUOI PARLE-T-ON?



### /1.1 PRÉVENTION GLOBALE : LA RADICALISATION DANS UNE PERSPECTIVE HOLISTIQUE

La philosophie de prévention du CPRMV, envisagée dans sa globalité, favorise une démarche holistique qui permet de prendre simultanément en considération les facteurs multiples associés aux phénomènes de radicalisation menant à la violence et d'agir sur plusieurs fronts afin de renforcer la résilience individuelle et collective face à l'extrémisme violent.

Une telle approche globale de prévention conduit le CPRMV à mettre l'accent sur un continuum de prévention (primaire, secondaire et tertiaire) et à établir tout au long de celui-ci une série de stratégies et d'initiatives de prévention en cohérence avec le vécu individuel et sociétal. Elle implique également que le CPRMV développe ses activités de prévention au regard d'une diversité de milieux, de publics et de contextes.

### /1.2 PRÉVENTION MULTIDISCIPLINAIRE : UN REGARD CROISÉ SUR LA RADICALISATION ET L'EXTRÉMISME VIOLENT

Parce qu'il n'existe pas de parcours type de radicalisation menant à la violence, pas plus qu'on ne peut cerner une cause ou un facteur uniques comme générateur de ce phénomène, il est crucial d'entrevoir le travail de prévention comme une boîte à outils transdisciplinaire, contenant une panoplie de ressources et de stratégies d'intervention.

Refusant de suivre une logique de «déradicalisation» clinique, le CPRMV a choisi de traiter le phénomène en l'abordant sous tous les angles et à tous les niveaux, de la prévention à la source jusqu'à la réinsertion sociale. Cela nécessite de faire appel à une diversité de moyens et de regards et de s'appuyer sur l'expertise approfondie de nos chercheurs, de nos formateurs et de nos intervenants psychosociaux.

### /1.3 PRÉVENTION INNOVANTE : DES PRATIQUES ET DES SOLUTIONS À INVENTER

La philosophie de prévention du CPRMV se veut innovante à la fois dans son contenu et dans son opérationnalisation.

C'est ainsi que le CPRMV s'attache à renouveler ses façons de faire et d'agir, à profiter de l'originalité grandissante des supports d'intervention et à impliquer les jeunes pour créer des canaux de communication autrement hors de portée. C'est par l'exploration continue de nouvelles pistes que les stratégies de prévention peuvent rejoindre un auditoire plus vaste et se révéler plus efficaces.

La mise en œuvre d'une pareille philosophie de prévention n'est pas sans défis, puisqu'elle s'exerce dans un domaine encore émergent. Tout en respectant les balises légales et éthiques déjà établies, les professionnels du CPRMV doivent faire en sorte que leur travail d'intervention laisse place à une écoute attentive des réalités du terrain, des changements sociétaux et des besoins observés.

## /2 ÉLARGISSEMENT DU MANDAT DU CPRMV

Au cours de 2016, le CPRMV s'est vu confier le mandat de se pencher sur les incidents à caractère haineux. Il s'agit notamment pour le CPRMV de sensibiliser les gens, de documenter les incidents, d'en prévenir les manifestations et d'assister les victimes et leurs proches.

De plus, afin de toucher une plus grande part de la population, le CPRMV a intégré à ses opérations la prévention de la radicalisation menant à la violence en milieu de travail et en milieu carcéral.

L'élargissement du mandat du CPRMV correspond aux réalités observées sur le terrain par nos intervenants et s'inscrit en réponse aux besoins formulés par nos partenaires et les milieux concernés.

### /2.1 PRÉVENTION DES CRIMES ET DES INCIDENTS HAINEUX

Souvent entrevue sous le seul spectre du terrorisme, la radicalisation menant à la violence se manifeste en réalité sous de multiples formes.

Les discours et les actes de violence à caractère haineux représentent l'une des démonstrations possibles de cette radicalisation violente. Ils doivent faire l'objet d'une attention soucieuse de la part des autorités publiques : en effet, les politiques et les initiatives de prévention à ce propos sont encore trop peu présentes dans le contexte québécois.

Quels que soient les motifs qui les inspirent, les crimes et les incidents haineux n'ont pas leur place au Québec. Ils participent à l'érosion de notre vivre-ensemble, engendrent un sentiment d'insécurité chez un grand nombre de nos concitoyens et favorisent en définitive une certaine polarisation au sein de notre société. Pour toutes ces raisons, le CPRMV a choisi d'accentuer son travail de prévention dans le domaine, en collaboration avec ses partenaires.

#### CRIMES ET INCIDENTS HAINEUX : DE QUOI S'AGIT-IL?

Les crimes et les incidents haineux sont motivés par la haine ou l'intolérance envers un individu ou un groupe d'individus à cause de motifs discriminatoires tels que : la race, l'origine nationale

ou ethnique, la langue, la religion, l'orientation sexuelle, etc.

Ils peuvent se traduire par des insultes, du harcèlement, des gestes d'intimidation (vols, incendies, graffitis, dommages matériels), des atteintes à la réputation, des agressions physiques, etc.





## COMPRENDRE

Afin de mieux comprendre les tendances en matière de crimes et d'incidents haineux, le CPRMV travaille actuellement à une série de recherches et d'études visant à documenter et à évaluer l'ampleur et la nature du phénomène au Québec. Au-delà de cet état des lieux, il s'agit de recenser les meilleures pratiques en matière de prévention à l'échelle nationale et internationale afin d'être en mesure de juger de leur pertinence et de leur transposition possible dans le contexte québécois.

## SENSIBILISER

Comme dans le cas de la radicalisation menant à la violence, le CPRMV croit que la prévention en amont des

crimes et des incidents haineux est la façon d'agir par excellence pour enrayer ces comportements malveillants. Le CPRMV propose donc au grand public et aux partenaires différentes activités de sensibilisation, des ateliers de formation, ainsi qu'une série de guides et de documents (*Contribuons à un milieu de vie sans violence : signalons les crimes et les incidents haineux*); ces derniers visent à fournir des renseignements sur les discours ou les comportements haineux et sur les démarches qui peuvent être entreprises par les victimes ou les témoins.

## ACCOMPAGNER

Le CPRMV offre deux supports de signalement des incidents haineux au Québec : la ligne téléphonique

INFO-RADICAL et un formulaire disponible sur son site Web. Ces instruments servent également aux demandes d'accompagnement et de soutien psychosocial, à l'écoute spécialisée et aux conseils concernant les démarches juridiques, sociales et communautaires nécessaires. Rarement rapportés par le public et encore moins compilés dans une base de données, les incidents haineux font maintenant l'objet d'une veille par le CPRMV, à l'échelle du Québec. Pour assurer une meilleure évaluation du phénomène, le CPRMV produira annuellement un rapport d'analyse sur la situation visant à bonifier notre connaissance collective et les pistes de prévention visées.

## /2.2 MILIEU DE TRAVAIL : UN ENJEU DE PÉDAGOGIE POUR LE SECTEUR PRIVÉ

La radicalisation menant à la violence transparait dans une multiplicité d'environnements. Dès lors, la prévention doit tenir compte de cette diversité pour cibler les stratégies qu'il convient de mettre en place. À cet égard, le secteur privé ainsi que les milieux professionnels et organisationnels ne sont pas épargnés : si la prévention de la radicalisation menant à la violence

n'y semble pas prioritaire, plusieurs événements soulèvent tout de même le besoin de mieux comprendre cet enjeu et de savoir comment y faire face.

Il existe parfois une certaine confusion entre des questions légitimes de gestion des règles de vie en milieu de travail (par exemple, des demandes d'accommodement à caractère religieux) et des manifestations réelles de dérives radicales vers l'extrémisme violent. Les conséquences de cette méprise peuvent être néfastes, voire contre-productives, dans le traitement qui en est fait par les ges-

tionnaires. De la même façon, des comportements d'intolérance ou de prosélytisme politique tendent à être sous-estimés ou ne sont pas pris en charge, alors qu'ils peuvent être les signes de logiques de radicalisation.

Parce que les milieux de travail constituent une composante importante de l'espace social, il est important pour le CPRMV d'apporter des réponses adaptées pour la prévention de la radicalisation menant à la violence.



### Formation à l'intention des organisations publiques et privées (atelier)

- Outiller les employeurs et les gestionnaires.
- Proposer des pistes d'action et de gestion des situations à risque.
- S'assurer de l'accompagnement précoce des situations potentielles de radicalisation dans le milieu de travail.
- Mettre en place des stratégies organisationnelles favorisant un climat de travail inclusif, respectueux et professionnel.



### Dépliant : La radicalisation menant à la violence en milieu de travail

- Informer les organisations et les entreprises privées sur les enjeux de la radicalisation menant à la violence.
- Dissiper la confusion entre la radicalisation menant à la violence et d'autres problématiques rencontrées en milieu de travail (demandes religieuses, expressions politiques, tensions liées au contexte de travail, etc.).
- Évoquer les principes et les balises pour réagir à une situation potentielle de radicalisation dans le milieu de travail.



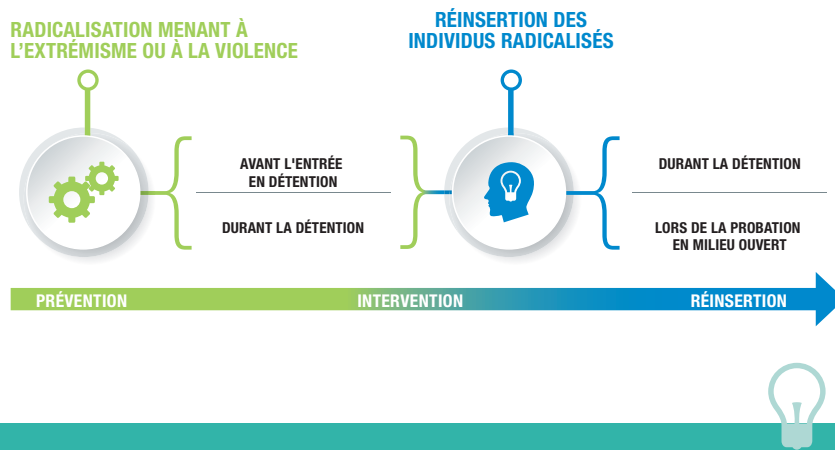
Dans le secteur privé, la question de la « radicalisation menant à la violence » se fonde à d'autres enjeux tels que la gestion du fait religieux,

l'organisation du travail et des ressources humaines, le vivre-ensemble et les règles de vie établies au sein des entreprises.

## /2.3 MILIEU CARCÉRAL ET MILIEU OUVERT : PRÉVENTION ET RÉINSERTION SOCIALE

Le milieu carcéral peut se révéler vulnérable à la radicalisation menant à la violence.

La sensibilisation et la prévention en milieu carcéral sont absolument nécessaires non seulement afin d'éviter les dérives à l'intérieur des établissements correctionnels, mais aussi pour favoriser la réinsertion sociale après l'incarcération et pour réduire la récidive des individus passés par une dynamique de radicalisation les ayant conduits à poser des gestes criminels et violents.



### Baromètre des comportements

- Présenter un outil de sensibilisation, plutôt que de détection, adapté aux spécificités du milieu carcéral.
- Accompagner les acteurs des milieux carcéraux et correctionnels dans leur compréhension des comportements associés à la radicalisation.
- Savoir assurer, au besoin, une prise en charge et un accompagnement effectifs des individus concernés.



### Formation à l'intention du milieu carcéral (atelier)

- Reconnaître les comportements pouvant indiquer qu'une personne incarcérée ou en probation est en situation de radicalisation.
- Identifier les facteurs de risque et de protection.
- Connaître les ressources disponibles et savoir mettre en œuvre les démarches pertinentes.
- Dégager des pistes d'intervention pour réagir efficacement, en conformité avec les directives opérationnelles du milieu fermé ou du milieu ouvert.

### UNE PRÉVENTION NÉCESSAIRE

Si la radicalisation menant à la violence est connue des acteurs de la justice et des services correctionnels, la réalité du phénomène

en Europe doit nous pousser à une réflexion et à l'établissement de mesures préventives au Québec.



## /3 RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES ORGANISATIONNELLES DU CPRMV

Le phénomène de la radicalisation violente est une réalité complexe et mouvante, qui se déploie sous plusieurs

facettes. Ce phénomène est entretenu par l'évolution des enjeux sociétaux, des dynamiques collectives et des contextes locaux.

Afin d'assurer une bonne compréhension du phénomène, ainsi que le développement des compétences professionnelles, tout le personnel du CPRMV a suivi, en 2016, une formation continue, offerte par des formateurs et formatrices externes ou lors de rencontres à l'interne.

### FORMATIONS SUIVIES EN 2016 PAR LE PERSONNEL DU CPRMV

TITRE	FORMATEURS	THÈME
<b>FORMATION CERTIFIÉE</b>		
Formation sur l'écoute active	Intervenants de Tel Aide	Formation portant sur l'écoute active, les stratégies d'écoute et la gestion du stress.  Destinée au personnel du CPRMV affecté à la ligne d'assistance téléphonique, cette formation permet d'assurer la qualité et le professionnalisme des communications lors de la réception de demandes d'assistance et d'appels sur la ligne INFO-RADICAL.
Formation HCR 20 <i>(Historical Clinical Risk Management-20)</i>	Institut Philippe Pinel de Montréal	Formation portant sur l'outil d'évaluation du risque de violence hétérodirigée HCR-20.  Élaborée selon l'approche du jugement clinique structuré, la formation HCR-20 est l'un des instruments les plus utilisés à travers le monde pour l'évaluation et la gestion du risque de comportements violents.
Formation START <i>(Short-Term Assessment of Risk and Treatability)</i>	Anne Crocker, Ph. D. (Institut universitaire en santé mentale Douglas, McGill)	Formation portant sur l'outil d'évaluation du risque à court terme et de la traitabilité (START).  La formation START permet une approche structurée de l'évaluation du risque de violence à partir d'une série de facteurs qui aident, de façon exacte et constante, à organiser les évaluations sur la situation et l'état de santé mentale, à planifier les traitements ou à communiquer l'information relative au risque.
Formation VERA <i>(Violent Extremist Risk Assessment)</i>	Elaine Pressman, Ph. D. (ICCT / International Centre for Counter-Terrorism – The Hague; Carleton University)	Formation portant sur les outils VERA 2 d'évaluation de l'extrémisme violent.  Les outils VERA sont des outils de jugement professionnel structuré qui visent à mieux évaluer l'engagement des individus vulnérables dans l'extrémisme violent.
<b>FORMATION CONTINUE</b>		
Conférences hebdomadaires	Membres du CPRMV ou conférenciers externes	Conférences à l'interne tenues hebdomadairement.  Ces réunions visent à assurer la mise à jour et le développement des connaissances au regard d'une diversité de thématiques liées aux enjeux de la radicalisation menant à la violence.



## UNE FORMATION DE POINTE

Afin d'enrichir continuellement l'expertise et les compétences professionnelles du personnel du CPRMV, plusieurs formations lui ont été offertes en 2016. Celles-ci avaient pour but de permettre au CPRMV de toujours mieux répondre aux besoins de la population québécoise en matière de prévention de la radicalisation menant à la violence.

## /4 CONSOLIDATION DES LIENS DE COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES

L'année 2016 a été l'occasion pour le CPRMV de renforcer les liens de collaboration avec ses partenaires engagés dans la prévention de la radicalisation menant à la violence au Québec. L'expérience gagnée sur le terrain lui aura permis de mieux définir les responsabilités et les champs d'action respectifs de chaque acteur, et d'optimiser la confluence des savoirs et des compétences pratiques.

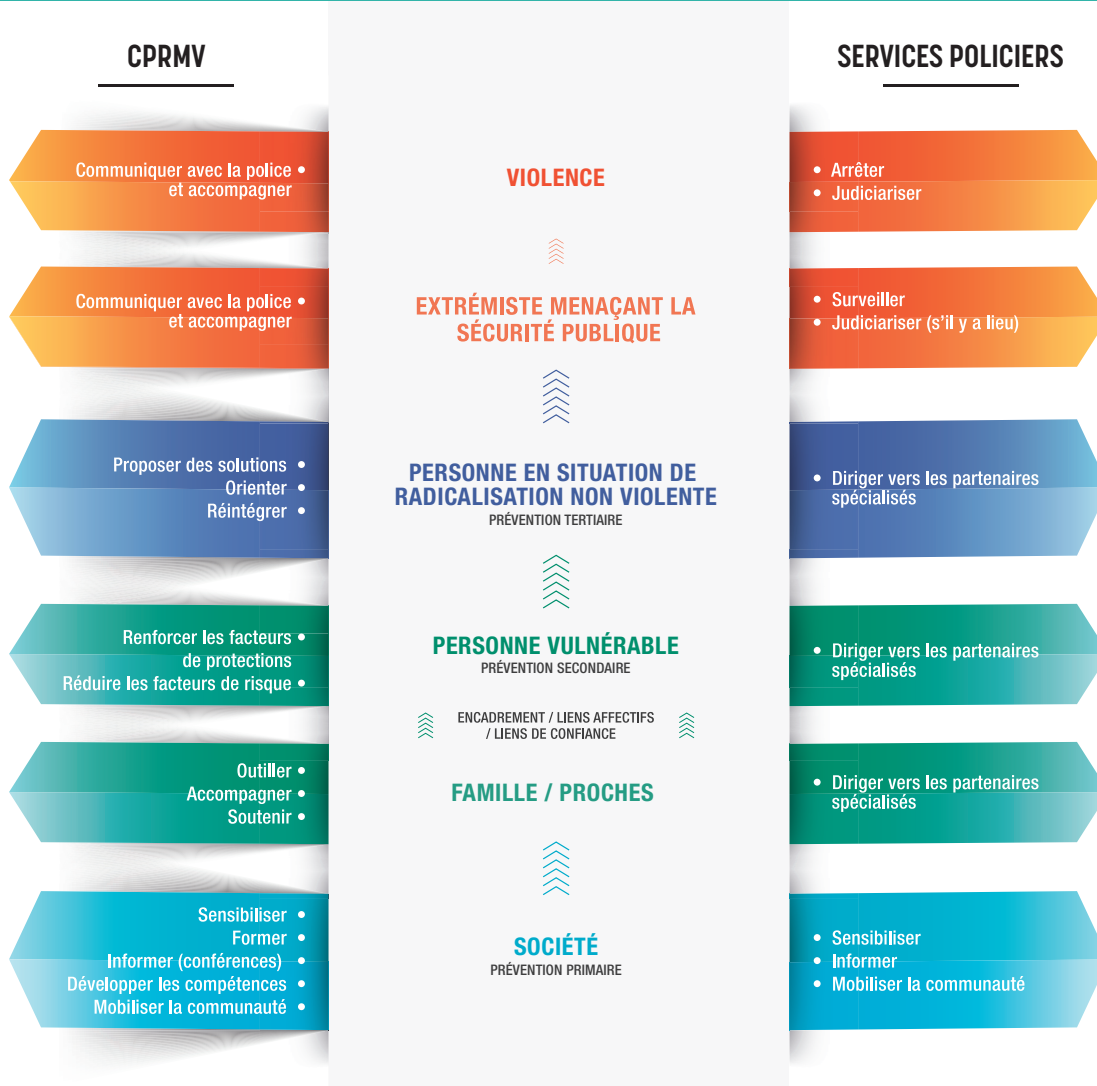
### /4.1 CPRMV / SERVICES POLICIERS : UN MÊME OBJECTIF, DES RESPONSABILITÉS DIFFÉRENTES

Il faut insister sur le fait que le CPRMV est un organisme indépendant, qui ne relève pas des autorités policières. Cette autonomie vis-à-vis des acteurs de la sécurité publique permet de garantir à la fois le statut distinct du CPRMV et le lien de confiance avec la population. Dans ce dernier cas, il est primordial de préserver la confidentialité des informations recueillies dans le cadre des activités de prévention, d'intervention et de réinsertion.

**Le CPRMV : un organisme indépendant**, qui se définit par son autonomie stratégique et opérationnelle.



**PROCESSUS DE PRISE EN CHARGE DES PERSONNES EN SITUATION DE RADICALISATION : DISTINGUER LES RESPONSABILITÉS DU CPRMV ET CELLES DES SERVICES POLICIERS**



**CADRE D'ENTENTE ET DE COLLABORATION**

Indépendance ne signifie pas pour autant concurrence, puisque le CPRMV et les services policiers partagent un même objectif : celui de prévenir la radicalisation menant à la violence, ainsi que l'extrémisme et les délits violents sous toutes leurs formes. C'est pourquoi des protocoles d'entente et de collaboration balisent les rôles et les responsabilités de chacun,

de même que les secteurs et les paramètres de collaboration ; le schéma ci-dessus illustre le cadre établi.

**FORMATION**

Le CPRMV collabore activement à la formation de différents acteurs policiers qui veulent en savoir plus sur la prévention de la radicalisation menant à la violence. Il ne s'agit donc pas d'abord des questions de sécurité nationale ou de terrorisme, mais

**350**

En 2016, près de 350 policiers au Québec ont assisté aux formations spécialisées offertes par le CPRMV.

bien de transmettre un regard préventif sur ces enjeux afin d'outiller les acteurs policiers à être eux aussi des agents de prévention dans le domaine.

#### **/4.2 CPRMV / SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX : ASSURER UNE CONTINUITÉ DE LA PRISE EN CHARGE PSYCHOSOCIALE**

Lorsque les situations de radicalisation prises en charge par le CPRMV laissent croire à des problématiques de santé physique ou mentale, il peut être indispensable d'agir de concert (si les personnes concernées l'autorisent) avec l'un ou l'autre des intervenants des services de santé et des services sociaux : CSSS, CLSC, centres jeunesse, etc. Un partenariat solide avec ces milieux se révèle donc facilitateur dans la coordination des démarches et permet d'assurer une continuité dans la prise en charge.



Comme le CPRMV, les acteurs de la santé et des services sociaux agissent dans le domaine de la prévention de la radicalisation menant à la violence. Leur approche permet d'offrir un éventail de solutions en complémentarité avec celles du CPRMV.

Alors que le CPRMV se consacre entièrement à la prévention et à la prise en charge des personnes radicalisées, et au soutien des victimes d'incidents haineux, ce volet ne constitue, pour les services de santé et les services sociaux, que l'un de leurs nombreux mandats auprès de la population. Il faut sans aucun doute célébrer le fait que de plus en plus d'organismes, au Québec, sont sensibles au phénomène de la radicalisation menant à la violence.

Les rôles de ces deux acteurs de la prévention sont complémentaires à plusieurs égards, ce qui permet de couvrir l'ensemble des situations liées à la radicalisation ainsi que de partager les tâches et les responsabilités en ce domaine. Le mandat du CPRMV se concentre plus spécifiquement sur l'accompagnement et le rôle-conseil auprès, d'une part, des personnes touchées par la radicalisation violente et, d'autre part, des victimes d'incidents haineux. La structure multidisciplinaire du CPRMV lui permet d'agir rapidement et avec flexibilité en vue d'offrir un plan d'intervention personnalisé au demandeur d'assistance et/ou à la personne visée en situation de radicalisation. Puisque le CPRMV ne fixe pas de limite de temps aux plans d'intervention et qu'il dispose de toutes les ressources nécessaires pour les mettre en application, il est en mesure d'en poursuivre l'exécution jusqu'à ce que les buts fixés (ou les besoins exprimés) soient atteints.

## **/5 LE MODÈLE QUÉBÉCOIS DE PRÉVENTION DE LA RADICALISATION : UNE RECONNAISSANCE NATIONALE ET INTERNATIONALE**

Le modèle québécois développé et porté par le CPRMV bénéficie aujourd'hui d'une reconnaissance internationale, comme en témoignent le nombre de visiteurs reçus au CPRMV, les demandes de collaboration et de partage d'expertise venues de l'étranger ainsi que les protocoles d'entente signés avec des organisations partenaires en Europe.

### **VISITEURS DE MARQUE : LE CPRMV, UN HÔTE PRIVILÉGIÉ**

Sur le terrain de la coopération internationale, le CPRMV s'est réjoui en 2016 de l'intérêt affiché par plusieurs délégations officielles venues pour étudier son modèle et ses actions. En effet, le CPRMV a eu le privilège d'accueillir plusieurs délégations de décideurs, de ministères et d'organisations locales et internationales. Ces visites lui ont permis non seulement de faire connaître le CPRMV, mais également d'agrandir son réseau de contacts.

Le CPRMV a ainsi été honoré de la présence de ministres, de représentants parlementaires, de responsables municipaux, de maires de grandes villes et de membres de corps diplomatiques (ambassadeurs, consuls, etc.).

Enfin, l'équipe du CPRMV a rencontré plusieurs dignitaires d'organisations internationales, notamment le Secrétaire général des Nations unies – M. Ban Ki-moon, la Secrétaire générale de la Francophonie – Mme Michaëlle Jean, et la directrice générale de l'UNESCO – Mme Irina Bokova.

### **MISSIONS À L'ÉTRANGER**

En 2016, le CPRMV a mené plusieurs missions à l'étranger, à la demande de plusieurs gouvernements et organisations internationales [incluant l'Organisation des Nations unies (ONU) et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)] qui désiraient s'entretenir de sa structure et de ses activités. Ces missions à l'étranger ont également permis au CPRMV d'échanger avec d'autres partenaires sur des réalités convergentes ou diverses, ainsi que sur les stratégies de prévention mises en œuvre. À cet égard, le CPRMV a profité de ces rencontres inédites pour ausculter les formes et l'ampleur de la radicalisation violente ailleurs, ainsi que les façons de faire adoptées, les succès obtenus et les écueils à éviter.



Témoignages de jeunes et de familles directement touchés par la radicalisation violente lors de la conférence de l'UNESCO à Québec sur « Internet et la radicalisation des jeunes : prévenir, agir et vivre ensemble » (source : Le Soleil, 31 octobre 2016)



Visite de Mme Michaëlle Jean, Secrétaire générale de l'OIF (20 avril 2016)



Visite des députés du Parlement européen (20 mai 2016)



Visite des ministres de la Sécurité publique du Québec et du Canada, M. Martin Coiteux et l'honorable Ralph Goodale (15 août 2016)



Visite du Secrétaire général des Nations unies M. Ban Ki-moon et du maire de Montréal, l'honorable Denis Coderre (13 février 2016)

## PROTOCOLES D'ENTENTE AVEC DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

En 2016, plusieurs rencontres à l'international ont permis la signature de protocoles d'entente avec des organisations partenaires. Ces accords visent à favoriser les avenues de collaboration en ce qui concerne le partage des bonnes pratiques, des outils ou des formations.

## PROTOCOLES D'ENTENTE ET ÉCHANGES À L'INTERNATIONAL

ORGANISATION	MISSION
<b>FRANCE</b>	
Sauvegarde Seine-Saint-Denis	Protéger l'enfance, l'adolescence et l'adulte. Aider et soutenir les familles.
Centre d'action et de prévention contre la radicalisation des individus (CAPRI)	Conseiller les familles et les intervenants. Prévenir la radicalisation par la déconstruction des argumentaires et par la compréhension du fait religieux.
<b>ANGLETERRE</b>	
Institute for Strategic Dialogue	Répondre aux défis grandissants de l'extrémisme violent et des conflits intercommunautaires.
Strong Cities Network	Construire une cohésion sociale et une résilience communautaire pour lutter contre l'extrémisme violent sous toutes ses formes.
<b>BELGIQUE</b>	
Observatoire bruxellois pour la Prévention et la Sécurité (OBPS)	Centraliser la gestion de la politique de prévention et de sécurité dans la Région de Bruxelles-Capitale.
S.A.V.E Belgium (Society Against Violent Extremism)	Lutter contre toutes les formes de radicalisation violente.
<b>ÉTATS-UNIS</b>	
Parents for Peace	Regrouper des familles touchées par l'extrémisme et des personnes qui les soutiennent ; ces personnes travaillent pour : réduire la stigmatisation, offrir un soutien, faire de la sensibilisation et établir des liens entre divers partenaires.
<b>INDE</b>	
UNESCO / The Mahatma Gandhi Institute of Education for Peace and Sustainable Development	Spécialisé dans la recherche, le partage de connaissances et la formulation de politiques dans le domaine de l'éducation pour la paix, la durabilité et la citoyenneté mondiale.

13

DÉLÉGATIONS DU QUÉBEC  
ET DU CANADA

26

DÉLÉGATIONS  
ÉTRANGÈRES

39

MISSIONS  
INTERNATIONALES

Tous ces échanges ont permis au CPRMV d'alimenter ses réflexions, de s'inspirer de pratiques innovantes et de partager ses acquis en matière de prévention de la radicalisation menant à la violence.

PANORAMA DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX AU CPRMV



# PANORAMA DES ACTIVITÉS ET DES RÉALISATIONS

## **/1** OUTILS D'INFORMATION SUR LA RADICALISATION MENANT À LA VIOLENCE, ET LES INCIDENTS HAINEUX

### **/1.1** GUIDES ET DÉPLIANTS : INFORMER LES DIFFÉRENTS MILIEUX

En 2016, le CPRMV a développé plusieurs guides pratiques ainsi qu'une série de dépliants en vue d'informer et d'accompagner les acteurs de première ligne quant à la radicalisation menant à la violence et aux incidents haineux : ces publications ont comme ambition de permettre à ces acteurs d'agir comme agents de prévention dans ce domaine.



**Guide d'information à l'intention des intervenants :** Mieux comprendre le phénomène de la radicalisation menant à la violence



**Guide d'information à l'intention du personnel scolaire :** La radicalisation menant à la violence en milieu scolaire : mieux comprendre, pour mieux réagir



**La radicalisation menant à la violence en milieu de travail**



**Contribuons à un milieu de vie sans violence :** signalons les crimes et les incidents haineux



## /1.2 VIDÉOS : TÉMOIGNAGES ET EXPOSÉS

Afin de diversifier ses supports et, de ce fait, d'atteindre un plus vaste auditoire, le CPRMV a produit plusieurs vidéos en 2016 :

- Témoignages de parents québécois directement touchés par des situations de radicalisation menant à la violence
- Activités et initiatives de prévention (projet « Diversité des idées » mené par le CPRMV)
- Explication du processus de radicalisation vers l'extrémisme de droite
- Comprendre le processus de radicalisation : en partenariat avec le journal français « Le Figaro »

## 2 MOBILISER L'ART À DES FINS THÉRAPEUTIQUES ET PRÉVENTIVES

En 2016, le CPRMV s'est adressé directement aux jeunes en utilisant l'art comme véhicule et support de prévention. En encourageant une participation active au processus de compréhension de l'autre, les différents projets mis en place ont permis d'offrir une nouvelle plateforme d'expression. De témoins passifs, les jeunes sont devenus des acteurs à part entière de la reconfiguration sociale et identitaire de leur milieu, conduisant ainsi à un dialogue inclusif.

### /2.1 PROJET ARTISTIQUE « LA DIVERSITÉ DES IDÉES » : IDENTITÉS MULTIPLES ET RACINES COMMUNES

Lorsque l'identité d'une personne devient fragile au point que celle-ci se forge une carapace pour s'isoler contre le monde extérieur, sa vulnérabilité en fait une cible de choix pour la radicalisation. C'est pour concilier les cultures, les communautés et les individualités que le CPRMV a réuni un groupe de jeunes autour d'un projet intitulé « La diversité des idées ». Cette création artistique, inspirée et portée par des jeunes engagés et accompagnés par le CPRMV, part de la figuration d'un arbre : le tronc représente les racines communes de la société québécoise, alors que les branches symbolisent les citoyennes et citoyens québécois dans la diversité de leur essence. Il faut y voir l'idée que chaque personne, dans sa différence, contribue à l'enrichissement de notre vivre-ensemble. Le feuillage de l'arbre exprime de manière artistique la vision des jeunes quant à leur appartenance à la société québécoise.

La conclusion de cet exercice est la suivante : toutes les branches de cet arbre ne sont pas identiques ; pourtant, elles font partie d'un seul et même tout.

### /2.2 BANDE DESSINÉE « RADICALISHOW » : LA RADICALISATION VUE AUTREMENT

La bande dessinée « Radicalishow » est un autre projet développé par le CPRMV au cours de 2016. Elle correspond à la volonté exprimée par des jeunes pris en charge par le CPRMV de participer eux aussi activement au développement de nos outils de sensibilisation et de prévention.



La diversité des idées



Radicalishow

Avec la collaboration et le talent du bédéiste El Diablo<sup>1</sup>, ces jeunes ont choisi de parler de leur histoire (celle qui les a conduits à basculer progressivement dans la radicalisation) en utilisant un support peu commun, celui de la bande dessinée. C'est donc sur le ton de l'humour que leur vécu est illustré, avec un côté frais et éclaté qui évite le piège de la moralisation.

Instrument thérapeutique, certes, mais outil de prévention privilégié puisque le message, exprimé par des jeunes qui ont connu les dangers de la radicalisation, est présenté à d'autres jeunes qui pourraient eux aussi se révéler vulnérables et aux prises avec les mêmes dilemmes.

## **/3 RECHERCHE : UNE ÉQUIPE AU CŒUR DE LA CONNAISSANCE**

De nombreux constats scientifiques corroborent déjà le succès d'une approche préventive, plutôt que coercitive, en matière de radicalisation menant à la violence. Puisque le CPRMV, dès le départ, a fait de la prévention son principe fondateur, l'équipe de recherche du CPRMV participe à l'approfondissement des connaissances actuelles sur le propos afin, d'une part, d'alimenter les données internationales et, d'autre part, d'entretenir et de cultiver assidûment l'expertise de l'ensemble de ses membres et des intervenants de terrain.

Par la conjonction des savoirs internationaux et des produits de ses recherches, le CPRMV entend arrimer son modèle et ses modes d'action à des conclusions scientifiques de pointe ancrées dans des constats empiriques.

En 2016, tout en maintenant le cap sur ces objectifs fondamentaux, l'équipe de recherche a également assumé d'autres fonctions, telles que celles qui suivent :

- Assurer le positionnement du CPRMV localement comme acteur de recherche et d'expertise sur les enjeux liés à la radicalisation menant à la violence et à sa prévention.
- Diversifier les projets de recherche mis en œuvre par le CPRMV afin d'embrasser l'ensemble des thématiques liées à la radicalisation menant à la violence et à sa prévention.
- Favoriser les retombées pratiques et le transfert des connaissances issues des projets de recherche réalisés par le CPRMV.

### **/3.1 RAPPORTS D'ANALYSE ET DE RECHERCHE**

Issus d'enquêtes empiriques, les rapports d'analyse et de recherche produits par le CPRMV ont pour but de faire la lumière sur une problématique particulière ou un enjeu singulier lié aux phénomènes de la radicalisation menant à la violence au Québec.

Au cours de l'année 2016, l'équipe de recherche a produit deux rapports de ce type.

#### **ENJEUX ET PERSPECTIVES DE LA RADICALISATION MENANT À LA VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE AU QUÉBEC**

Ce rapport d'analyse est le fruit d'une longue enquête de terrain autour des enjeux et des perspectives de la radicalisation menant à la violence en milieu scolaire au Québec. À la suite du départ (ou des tentatives de départ) de plusieurs dizaines de jeunes Québécois pour la Syrie à partir de 2013 – notamment plusieurs étudiants de différents établissements secondaires et collégiaux (incluant le Collège de Maisonneuve) –, le CPRMV s'est vu confier le mandat de réaliser une étude sur ce phénomène. Les principaux objectifs de la recherche étaient de documenter la situation, d'en tirer une analyse et de fournir des recommandations.

#### **L'ENGAGEMENT DES FEMMES DANS LA RADICALISATION VIOLENTE**

Produit dans le cadre du Plan d'action gouvernemental 2015-2018 – La radicalisation au Québec : agir, prévenir, détecter et vivre ensemble, ce rapport d'analyse a été coréalisé en partenariat avec le Secrétariat à la condition féminine (SCF) et le Conseil du statut de la femme (CSF), avec pour objectif d'identifier les facteurs de différenciation de la radicalisation chez les femmes et les hommes dans le contexte québécois.

À partir d'une recherche de terrain portant sur le cas d'une dizaine de jeunes Québécoises ayant quitté (ou tenté de quitter) le Québec pour rejoindre la Syrie, le rapport permet de mieux comprendre les trajectoires d'engagement des femmes québécoises dans la radicalité violente (telle qu'elle est projetée par les groupes islamistes qui combattent en Syrie et en Irak).

<sup>1</sup> L'un des créateurs de la série Lascars.



L'engagement des femmes dans la radicalisation violente

### /3.2 RECUEILS DE LA RECHERCHE

L'équipe de recherche contribue à la mobilisation et à la diffusion des connaissances scientifiques par un travail de synthèse et une veille scientifique, dont les résultats sont exposés dans le Recueil de la recherche : cette publication mensuelle propose un état des lieux de la recherche scientifique à l'international, au Canada et au Québec sur les enjeux de la radicalisation menant à la violence. On y retrouve également des références et des liens électroniques vers les publications scientifiques récentes les plus pertinentes dans le domaine.

### /3.3 ÉCRITS COLLABORATIFS

Au cours de l'année 2016, l'équipe de recherche a signé plusieurs textes dans diverses publications collectives, afin de faire connaître la mission et les activités du CPRMV :

- **Actes** : actes du Colloque international sur la prévention de la radicalisation, tenu à Paris en avril 2016, et organisé par le Comité interministériel de prévention de la délinquance (CIPD)
- **Article** : « Québec's Approach towards Violent Radicalization », The Blue Dot; revue de juillet 2016, no 4, publiée par l'UNESCO et le MEGIEP (Mahatma Gandhi Institute of Education for Peace and Sustainable Development)
- **Chapitre** : « Beyond policing violent radicalization: Québec's prevention model », 5e Rapport international. Prévention de la criminalité et sécurité quotidienne : les villes

et le Nouvel Agenda Urbain; rapport produit par le Centre international pour la prévention de la criminalité (CIPC)

- **Chapitre** : « Radicalités violentes : la prévention plutôt que la répression », L'état du Québec 2017; publication de l'Institut du Nouveau Monde (INM)

### /3.4 CONFÉRENCES ET ACTIVITÉS PUBLIQUES

L'équipe de recherche du CPRMV a participé, en 2016, à diverses conférences et activités publiques de mobilisation et de transfert des connaissances.

- Notons ainsi la participation à sept conférences et panels scientifiques sur les enjeux de radicalisation au Québec et à l'international.
- Nos chercheurs participent mensuellement à une table de concertation rassemblant plusieurs acteurs communautaires, issus des domaines de la santé et de l'éducation. Ils sont également membres de plusieurs réseaux de recherche tels que le TSAS ou IPEV.

## /4 PRÉVENTION ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES : UNE PRÉSENCE ACTIVE DANS LES MILIEUX

L'équipe de prévention et de développement des compétences (PDC) du CPRMV se déplace partout dans la province afin de proposer des présentations, des ateliers de sensibilisation et des formations pratiques ciblées pour répondre aux besoins distinctifs des milieux éducatifs, communautaires, policiers, de la santé et des services sociaux, etc.

Au cours de l'année 2016, l'équipe PDC a réaffirmé ses objectifs :

- Développer une offre de formation qui correspond à la diversité et aux spécificités des milieux qui sollicitent l'expertise et les connaissances du CPRMV.
- Répondre au volume croissant des demandes de formation et en assurer la qualité, tout en poursuivant le développement d'outils et de contenus de formation pertinents.
- Encourager la visibilité du CPRMV à l'échelle de la province et renforcer la proximité auprès des partenaires et des milieux communautaires.

## /4.1 PRÉSENTATIONS ET FORMATIONS

### PRÉSENTATIONS GÉNÉRALES

L'équipe de prévention et de développement des compétences a tenu à travers le Québec des présentations générales visant à faire connaître le mandat du CPRMV, sa structure et sa philosophie de prévention, et à participer à l'éducation collective sur la radicalisation menant à la violence. Ces présentations ont eu lieu lors de différents événements, par exemple :

- Colloque du Collège de Rosemont – «Cégépiens, radicalisations et vivre ensemble»
- Congrès annuel 2016 de l'Association des centres d'urgence du Québec (ACUQ) – «Terrorisme et sécurité nationale : il faut préparer l'avenir»
- Forum de l'Association canadienne des chefs de police – « Contre-terrorisme et sécurité nationale »
- Conférence devant les membres du réseau Safer Cities Canada
- Lancement de la stratégie 2016-2020 de la ville de Laval – « Les Stratégies lavalloises pour la prévention de la radicalisation menant à la violence »

### FORMATIONS SPÉCIALISÉES

Les formations offertes par l'équipe PDC sur l'ensemble du territoire québécois sont adaptées aux besoins des groupes concernés :

- Intervenants et intervenantes de première ligne
- Milieux scolaires
- Milieux carcéraux
- Forces de l'ordre et professionnels de la sécurité
- Organisations publiques et privées

Ces formations ont été construites en tenant compte des contextes organisationnels et des outils déjà existants au sein des milieux concernés : le CPRMV peut ainsi axer ses efforts sur la transmission de connaissances et d'aptitudes complémentaires. De surcroît, les apprenants doivent se reconnaître dans les contenus présentés pour être en mesure de les appliquer ex professo et de s'épanouir comme acteurs d'importance en matière de prévention de la radicalisation menant à la violence.

À ces cinq formations, offertes en tout temps, s'ajoutent des formations sur mesure structurées selon les exigences pointues de certains organismes et institutions.



+ DE **49**

En 2016, le CPRMV a donné plus de 49 séances de formation au Québec.

### DES FORMATIONS ADAPTÉES À CHAQUE MILIEU

Les formations du CPRMV sont adaptées à chaque milieu. Elles évoluent avec le temps afin de rester à l'avant-garde, tant sur le plan andragogique que sur celui des avancées dans le domaine de la prévention de la radicalisation menant à la violence.





**1 288**

Au total, près de 1 288 personnes ont été formées par le CPRMV

**443**

Milieu scolaire

**49**

Secteur privé

**392**

Services policiers et milieu correctionnel

**404**

Milieu communautaire et de l'intervention

## 14.2 ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION ET DE PRÉVENTION

Le CPRMV a également mis sur pied une série d'activités visant à renforcer la résilience et les facteurs de protection associés aux situations de radicalisation menant à la violence.

### FORUM SOCIAL MONDIAL (FSM) 2016 : UN AUTRE MONDE EST NÉCESSAIRE, ENSEMBLE IL DEVIENT POSSIBLE!

Le Forum social mondial (FSM) est un espace de débat « non confessionnel, non gouvernemental et non partisan », qui a été créé en 2001 au Brésil. Ouvert à la pluralité et désireux de renforcer la capacité de résistance sociale à l'égard de la violence, ce forum rejoignait naturellement les aspirations du CPRMV.

Ainsi, le CPRMV a pris part activement à l'événement tenu à Montréal du 9 au 14 août 2016. Impliqué à titre de membre du Comité espace jeunesse (CEJ), le CPRMV a animé un kiosque où les jeunes (et moins jeunes) pouvaient venir s'exprimer sur le thème : « Pourquoi la diversité des idées est-elle importante ? ».

Par la même occasion, le CPRMV a organisé une projection du documentaire « A Jihadi in the Family », qu'il a fait suivre d'une discussion avec différents intervenants et intervenantes – parmi ces derniers, la réalisatrice du film, Eileen Thalenburg.

### ATELIER JEUNESSE « IDENTITÉS ET ENGAGEMENT »

L'atelier de prévention « Identités et engagement », créé en 2016 en collaboration avec le Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJIM), a pour intention de favoriser une plus grande compréhension du concept d'identité et de sa diversité, d'encourager l'engagement prosocial des jeunes et de valoriser la multiplicité des identités, des valeurs et des visions du monde.



L'atelier « Identités et engagement » permet d'aborder sous un autre angle l'implication citoyenne comme moyen de favoriser un meilleur vivre-ensemble et la réalisation identitaire de chacun.

Les concertations menées par le CPRMV auprès de différentes instances jeunesse au Québec lui ont permis

d'entendre la voix des jeunes : ces derniers ont partagé leur compréhension du vivre-ensemble, des identités et, en toile de fond, des enjeux reliés à la radicalisation menant à la violence; du même souffle, ils ont évoqué le manque d'espaces de discussion structurés pour s'exprimer.

### LES MYTHES DÉBOULONNÉS

Les activités de sensibilisation permettent au grand public de développer une meilleure compréhension des problématiques associées aux phénomènes de radicalisation menant à la violence. C'est aussi l'occasion de déboulonner de nombreux mythes et de déconstruire les stéréotypes et les préjugés.



### FORMATION PORTE OUVERTE

En 2016, le CPRMV a offert deux formations portes ouvertes d'une demi-journée, destinées aux intervenants et intervenantes de première ligne<sup>2</sup> désireux d'en savoir davantage sur la prévention de la radicalisation.

<sup>2</sup> Travailleuses et travailleurs des services sociaux et communautaires, intervenants et intervenantes, animateurs et animatrices en maison de jeunes, psychologues, enseignants et enseignantes, etc.

## /5 INNOVATION ET PERFECTIONNEMENT : INTERVENIR POUR MIEUX SERVIR

Depuis la création du CPRMV, l'équipe d'intervention psychosociale s'est efforcée d'intégrer à son processus de travail les meilleures pratiques qui soient afin de fournir à la population du Québec un service efficace et respectueux.

Tout au long de 2016, l'équipe d'intervention a bâti son modèle de travail pour l'ajuster aux défis de toutes sortes qu'elle a rencontrés. Il s'agit entre autre :

- D'élaborer des procédures et des outils adéquats afin d'assurer une prise en charge fluide et effective des demandes d'assistance formulées sur la plateforme INFO-RADICAL.
- D'établir la philosophie ainsi que le mode de prise en charge et d'accompagnement capables d'encadrer une variété de demandes d'assistance.
- De constituer un annuaire des partenaires (éducatifs, communautaires, du réseau de la santé et des services sociaux) ayant manifesté leur volonté de répondre, chacun avec son savoir faire, aux besoins des individus pris en charge par le CPRMV (que ces besoins soient d'ordre psychologique, social, professionnel, éducatif, politique, spirituel ou religieux).
- De bonifier les pratiques d'intervention et de mettre en place un ensemble de stratégies alternatives de prise en charge, d'accompagnement et d'intervention afin de pallier les limites des stratégies conventionnelles.

### /5.1 STRATÉGIES D'INTERVENTION : PARTICIPATION DU MILIEU

Les stratégies d'intervention du CPRMV sont bâties sur mesure, en fonction de la personne en difficulté et de son entourage.

Il importe en premier lieu d'identifier les facteurs qui ont concouru à ce que cette personne se sente valorisée et motivée par des idéologies violentes. Il devient alors possible de définir des moyens prosociaux qui combleront positivement ses besoins d'acceptation, de reconnaissance et de sécurisation, tout en encourageant les comportements qui incitent à l'acquisition de connaissances et à l'assouplissement des schèmes de pensée.

Tout au long de la démarche, le CPRMV accorde une priorité absolue à la participation de l'individu à la recherche des réponses et des solutions, ce qui augmente les chances de concevoir un plan de réinsertion qui soit durable et efficace. Le milieu et les réseaux sociaux doivent aussi être impliqués si cela est jugé pertinent, bénéfique et, surtout, non nuisible.

### /5.2 VOILETS D'INTERVENTION : RADICALISATION MENANT À LA VIOLENCE ET INCIDENTS HAINEUX

Les services de l'équipe d'intervention du CPRMV se déclinent en deux volets complémentaires, intégrant l'écoute, le soutien et les conseils aux personnes touchées directement ou indirectement par la radicalisation menant à la violence ou par un incident haineux.

#### PREMIER VOLET D'INTERVENTION : RADICALISATION

L'équipe d'intervention répond aux demandes d'assistance ou de conseil sur des situations potentielles de radicalisation menant à la violence. Ces demandes lui parviennent par le biais de la plateforme INFO-RADICAL (ligne d'assistance téléphonique 24/7 ou formulaire sur [www.info-radical.org](http://www.info-radical.org)).

L'approche privilégiée par le CPRMV vise à assurer un lien de confiance avec les appelants.

## SITUATION DE DANGER

**Ce n'est que lorsqu'une situation présente un danger immédiat pour le public ou pour la personne vivant une situation de radicalisation menant à la violence que nous conseillons à l'appelant d'entrer directement en contact avec les autorités policières. À défaut de quoi, les intervenants du CPRMV sont néanmoins tenus, comme tout citoyen, de rapporter aux autorités compétentes ce type de situation.**



## DEUXIÈME VOLET D'INTERVENTION : INCIDENTS HAINEUX

De la même façon, les citoyens et citoyennes peuvent communiquer avec le CPRMV (par le biais de la plateforme INFO RADICAL) afin de signaler tout incident haineux dont ils auraient été victimes ou témoins (un type de méfait pour lequel aucune statistique n'est tenue par les autorités policières).

Les gens peuvent s'adresser au CPRMV :

- s'ils ne souhaitent pas communiquer directement avec les autorités policières ;
- si ces dernières ont jugé que l'acte rapporté n'est pas un crime.

Dans un cas comme dans l'autre, le signalement peut se faire dans l'anonymat et en toute confidentialité.



### PLATEFORME INFO-RADICAL

Le service d'assistance de la plateforme INFO-RADICAL permet d'établir un premier contact avec le CPRMV, de discuter de ses préoccupations ou de déposer une demande d'aide formelle, et ce, de façon complètement anonyme et confidentielle. Au besoin, et avec l'approbation de l'appelant, l'équipe d'intervention sera sollicitée et pourra rencontrer rapidement la personne à l'origine de la demande d'assistance.

## /5.3 STANDARDISATION DU PROTOCOLE DE PRISE EN CHARGE ET D'ACCOMPAGNEMENT

Au cours de cette année d'appropriation de la mission du CPRMV, l'équipe d'intervention a notamment travaillé à la standardisation du protocole de prise en charge et d'accompagnement en matière de radicalisation menant à la violence, et ce, afin d'assurer la fluidité du traitement des demandes d'assistance.

Cette standardisation s'est notamment effectuée autour des éléments suivants :

- Définition des étapes du processus d'évaluation et de suivi des demandes d'assistance.
- Élaboration d'une grille d'évaluation des situations de radicalisation menant à la violence (GESRMV).
- Composition de panels d'évaluation multidisciplinaires.

### DÉFINITION DES ÉTAPES DU PROCESSUS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI DES DEMANDES D'ASSISTANCE

Le protocole de prise en charge et d'accompagnement définit explicitement les différentes étapes qui composent le processus de traitement d'une demande d'assistance adressée au CPRMV – depuis la communication par le biais de la plateforme INFO-RADICAL jusqu'à la clôture potentielle d'un dossier.

## APPROCHE D'INTERVENTION AU CPRMV

<p>Évaluation</p>	<p>Analyse de la demande de l'appelant.</p> <p>Identification des facteurs de protection et de vulnérabilité dans la situation rapportée.</p> <p>Évaluation d'une possible situation de radicalisation.</p> <p>Élaboration, le cas échéant, d'un plan d'intervention.</p>
<p>Mise en place du filet d'accompagnement</p>	<p>Sollicitation des partenaires (enseignants, intervenants, etc.) et partage des outils.</p> <p>Appel aux personnes-ressources dans l'entourage (famille, amis, etc.) et soutien personnalisé.</p>
<p>Intervention auprès de la personne</p>	<p>Recherche d'une « porte d'entrée » pour rencontrer la personne en situation de radicalisation menant à la violence.</p> <p>Écoute bienveillante et espace d'expression des émotions et des idées dans un cadre confidentiel (création d'un lien de confiance).</p> <p>Mise en place d'activités avec la personne afin de cerner des projets psychosociaux ou prosociaux concrets permettant la réinsertion sociale.</p> <p>Activation de nouveaux réseaux personnels et orientation vers des organismes ou des services appropriés.</p>

### ÉLABORATION D'UNE GRILLE D'ÉVALUATION DES SITUATIONS DE RADICALISATION MENANT À LA VIOLENCE (GESRMV)

En 2016, le CPRMV a conçu une grille structurée d'analyse et d'interprétation afin de permettre la constance et l'exactitude des évaluations du potentiel de radicalisation des situations qui lui sont rapportées; la part d'intuition et l'arbitraire s'en trouvent diminués, ce qui fait de cet outil – qui n'est ni actuariel ni prédictif – une innovation importante en matière de prévention.

#### Conception de la grille

La grille d'évaluation des situations de radicalisation menant à la violence (GESRMV) a été conçue sur la base

des dernières productions scientifiques dans le domaine et grâce aux acquis accumulés par l'équipe d'intervention du CPRMV. En s'appuyant sur les cas pris en charge depuis les débuts du CPRMV, nos intervenants ont relevé les indicateurs significatifs qui avaient guidé leur jugement, puis les ont recoupés avec la littérature scientifique afférente : les éléments concordants constituent les unités fonctionnelles de la grille d'évaluation.

Reprenant les grands principes des outils de jugement professionnel structuré (SPJ, en anglais), la GESRMV permet d'évaluer les risques qu'un individu se retrouve dans une situation de radicalisation : pour cela, elle tient compte d'une multiplicité de facteurs personnels (par exemple, l'histoire de l'individu, son environnement, son réseau relationnel, etc.).

#### Formation

Pendant la conception de la grille, les employés du CPRMV ont reçu les formations nécessaires pour appliquer congrûment les grilles d'évaluation de risque – notamment le START, le HCR-20 et le VERA<sup>3</sup>. Ces formations ont servi de source d'inspiration au CPRMV dans la mesure où notre organisation souhaitait établir une grille adaptée à son contexte particulier : en effet, les interventions du CPRMV visent avant tout la prévention en amont de la violence liée à une idéologie, sans présence nécessaire de composante de santé mentale, d'antécédents criminels ou d'une judiciarisation passée comme c'est traditionnellement le cas pour les risques de violence hétérodirigée ou liée aux manifestations diverses de criminalité.

<sup>3</sup> Voir à ce propos la section 5.3. de ce rapport (Renforcement des compétences organisationnelles du CPRMV).



### Autres bénéfices

Outre sa dimension évaluative, la GESRMV permet de faire ressortir les facteurs de protection et de vulnérabilité de la personne, lesquels peuvent ensuite faire partie des stratégies d'intervention entreprises par les professionnels du CPRMV. Elle permet également de mesurer l'impact de nos actions lors de prises en charge continues.

## DEPUIS 2016,

la GESRMV est appliquée à tous les cas soumis au CPRMV.

## UN REGARD À 360°

**Le comité d'évaluation des demandes d'assistance : un projet pilote pour permettre un regard à 360°**

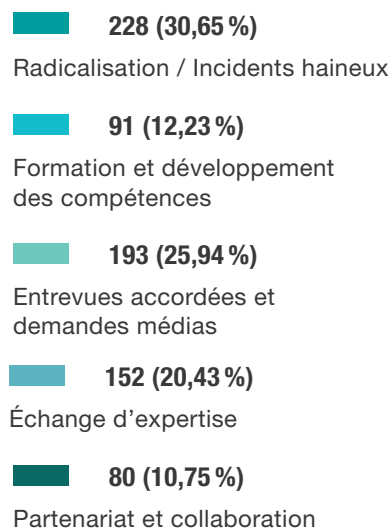
La GESRMV est certes un formidable outil d'évaluation, mais elle trouve tout naturellement son plein aboutissement dans l'appréciation humaine en temps réel. C'est là l'objet du projet pilote instauré en 2016 : le comité d'évaluation des demandes d'assistance.

Ce comité, constitué de membres des différentes équipes du CPRMV, a ainsi été formé en vue de favoriser

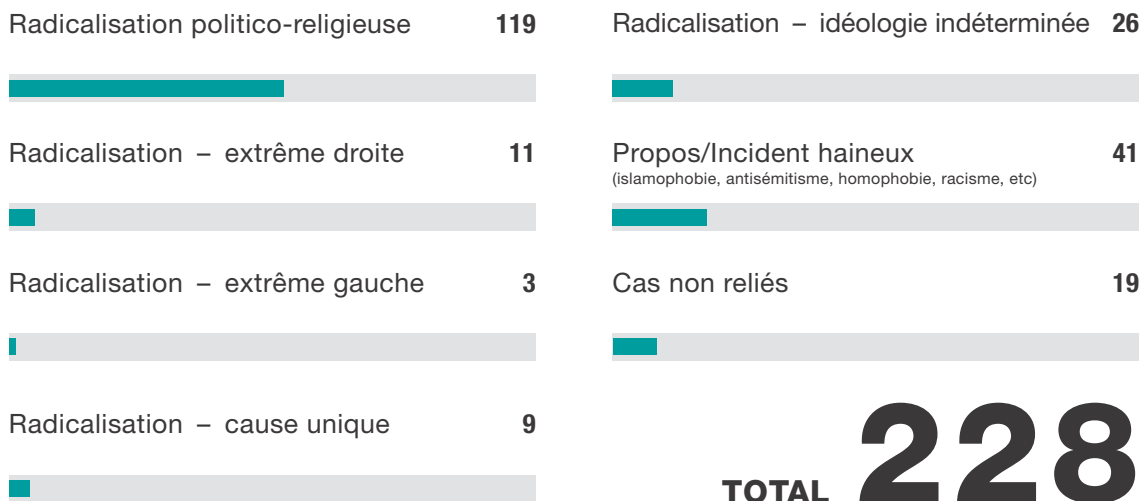
les regards croisés sur les demandes d'assistance reçues au CPRMV. C'est en fonction de sa spécialité et de ses compétences que chacun contribue à l'évaluation de la situation et participe à faire émerger des moyens d'intervention tenant compte de tous les éléments pertinents – soulevés, notamment, lors de l'utilisation de la GESRMV. En complétant cette dernière, le comité d'évaluation des demandes d'assistance tisse un filet de protection plus solide, couvrant l'ensemble des besoins décelés et s'étendant, de façon proactive.

## /5.4 PLATEFORME INFO-RADICAL : PORTRAIT DES DEMANDES

## TYPES DE DEMANDES



## TYPES DE DEMANDES ET D'ASSISTANCE / SIGNALEMENTS



### APPELANTS SELON LE GENRE

	Nombre	%
Masculin	104	45 %
Féminin	118	52 %
n.d.	6	3 %
<b>TOTAL</b>	<b>228</b>	<b>100 %</b>

### PERSONNES CONCERNÉES PAR LA DEMANDE D'ASSISTANCE / LE SIGNALEMENT SELON LE GENRE

	Nombre	%
Masculin	172	75 %
Féminin	42	18 %
Groupe de personnes	6	3 %
n.d.	8	4 %
<b>TOTAL</b>	<b>228</b>	<b>100 %</b>

### PERSONNES CONCERNÉES PAR LA DEMANDE D'ASSISTANCE / LE SIGNALEMENT SELON LE GROUPE D'ÂGE

	Nombre	%
Adulte	142	62 %
Jeune adulte (18 à 30 ans)	48	21 %
Mineur	28	12 %
n.d.	10	4 %
<b>TOTAL</b>	<b>228</b>	<b>100 %</b>

## MEILLEURE COMPRÉHENSION DU MANDAT

Au cours de 2016, nous avons constaté une amélioration sensible de la compréhension du mandat du CPRMV de la part du grand public : en effet, les demandes reçues par l'intermédiaire de la plateforme INFO-RADICAL se sont avérées de plus en plus concordantes avec le mandat direct du CPRMV. On ne peut que saluer ici le véritable travail de pédagogie mené par les équipes du CPRMV pour mieux faire connaître notre organisme et pour en expliquer davantage la mission et le rôle.

# 29%

En 2015, 29 % des demandes sur INFO-RADICAL reliées à une mauvaise compréhension de la radicalisation ou du mandat du CPRMV

# 24%

En 2016, 24 % des demandes sur INFO-RADICAL reliées à une mauvaise compréhension de la radicalisation ou du mandat du CPRMV

En 2016, 53 demandes sur 221 (24 %) étaient reliées à une mauvaise compréhension de la radicalisation ou du mandat du CPRMV, alors qu'en 2015, on comptait 53 demandes sur 185 (29 %).



## DIVERSITÉ DES DEMANDES

Par ailleurs, les demandes d'assistance reçues illustrent une compréhension de plus en plus fine des phénomènes de radicalisation menant à la violence puisqu'en 2016, l'équipe du CPRMV a été interpellée concernant toutes les formes de radicalités violentes (extrémisme politico religieux, de droite, de gauche, à cause unique, etc.). Ce constat est encourageant puisqu'il indique que le message du CPRMV trouve aujourd'hui écho auprès des citoyens et des citoyennes du Québec.

## /6 COMMUNICATION ET PARTENARIATS : LE CPRMV COMME MODÈLE

La communication du mandat et des activités du Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence constitue un élément clé dans le développement et la visibilité de notre organisme. À ce volet s'ajoute celui des partenariats, qui permet au CPRMV d'aspirer à établir des relations à la fois au Québec, au Canada et à l'international. En matière de communication et de partenariats, plusieurs défis auront marqué l'année 2016 :

- Positionner le CPRMV comme un acteur important en matière de prévention de la radicalisation menant à la violence, tant au Québec qu'à l'international.
- Développer une stratégie de communication portée par les médias traditionnels (télévision, radio et presse écrite), tout en assurant une visibilité accrue sur les réseaux sociaux (Facebook et Twitter).

- Impliquer le CPRMV dans des forums, des réseaux et des plateformes d'échanges spécialisés sur le phénomène de la prévention de la radicalisation menant à la violence afin de renforcer son savoir-faire et de promouvoir son expertise dans le domaine.
- Développer des partenariats d'échanges avec des organismes et des institutions congruant au développement et à la croissance du CPRMV au Québec, au Canada et à l'international.

### /6.1 ATTENTION MÉDIATIQUE

En 2016, le CPRMV a fait l'objet d'une attention médiatique soutenue, ayant été cité pas moins de 190 fois au Québec et ailleurs.

Si une telle exposition médiatique a eu des retombées positives sur la crédibilité du CPRMV, elle a surtout accordé une vitrine exceptionnelle à nos actions et à nos services.

**193**

Au total, 193 entrevues accordées et mentions dans les médias

**140**

Au Québec

**35**

À l'international

**18**

Au Canada

## **/6.2 BULLETIN MENSUEL : INFORMER NOS PARTENAIRES DE NOS RÉALISATIONS ET DE NOS ACTIVITÉS**

Afin d'informer le grand public et les partenaires du CPRMV des activités en cours ou passées, des projets menés, des réalisations et des dernières publications, l'équipe de communication du CPRMV publie maintenant un bulletin mensuel.

## **/6.3 COLLABORATION ET ÉCHANGES INSTITUTIONNELS AU CANADA**

Depuis sa création, le CPRMV a développé des partenariats avec divers acteurs sociaux des milieux scolaires, communautaires, policiers et de la santé, ainsi qu'avec les services jeunesse. Les protocoles établis visaient à clarifier non seulement les domaines de collaboration, mais également certaines modalités de fonctionnement.

L'année 2016 a vu le CPRMV continuer sur cette lancée et accroître son cercle relationnel et partenarial. À l'échelle nationale des ententes de collaboration et d'échanges institutionnels, on retrouve :

- **Roméo Dallaire Child Soldiers Initiative (Canada)**  
Développement et production d'outils de prévention de la radicalisation menant à la violence destinés aux acteurs policiers du Canada
- **Forum jeunesse de l'île de Montréal (Québec)**  
Création et codiffusion d'un atelier de prévention à destination des jeunes, sur le thème « Identités et engagement »
- **Réseau des carrefours jeunesse-emploi (Québec)**  
Collaboration dans le domaine de la formation et de la réinsertion sociale
- **Racines (Québec)**  
Collaboration dans le domaine de la formation des intervenants et aide aux familles



07

ÉTATS  
FINANCIERS

2016

## RÉSULTATS

### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

(AUDITÉ)	2016
<b>PRODUITS</b>	
Subvention du ministère de la Sécurité publique	1 215 307 \$
Subvention Ville de Montréal	700 000 \$
Service de police de la Ville de Montréal – Contribution ressources humaines	- \$
Subvention d'Emploi Québec	1 881 \$
Revenu de formation	3 681 \$
Autres revenus	2 829 \$
	<b>1 923 698 \$</b>

(AUDITÉ)	2016
<b>CHARGES</b>	
Salaires et avantages sociaux	902 835 \$
Honoraires cliniciens	52 234 \$
Loyer	101 660 \$
Télécommunications	16 752 \$
Assurances	6 025 \$
Fournitures de bureau	11 224 \$
Frais de déplacement	8 851 \$
Frais de représentation	4 295 \$
Honoraires professionnels	46 752 \$
Formation	13 000 \$
Location d'équipement	686 \$
Publicité et promotion	45 137 \$
Frais de voyage	53 481 \$
Entretien et réparations des équipements informatiques	585 \$
Entretien et réparation des locaux	8 325 \$
Fournitures informatiques	4 540 \$
Taxes et permis	- \$
Site internet	2 829 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	19 457 \$
Intérêts et frais bancaires	2 438 \$
	<b>1 301 106 \$</b>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>622 592 \$</b>

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2016

(AUDITÉ)	2016
<b>ACTIF</b>	
<b>Actif à court terme</b>	
Encaisse	855 491 \$
Subventions à recevoir (Note 3)	201 881 \$
Comptes clients et autres créances	2 048 \$
Taxes à la consommation à recevoir	17 282 \$
Frais payés d'avance	6 890 \$
	1 083 592 \$
<b>Immobilisations corporelles</b> (Note 4)	68 793 \$
	<b>1 152 385 \$</b>

(AUDITÉ)	2016
<b>PASSIF</b>	
<b>Passif à court terme</b>	
Fournisseurs et charges à payer	232 510 \$
Salaires et vacances à payer	97 283 \$
Apports reportés (Note 5)	200 000 \$
	529 793 \$

(AUDITÉ)	2016
<b>ACTIF NET</b>	
Investis en immobilisations	68 793 \$
Non affectés	75 799 \$
Affectés	478 000 \$
	622 592 \$
	<b>1 152 385 \$</b>

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2016

NOTE 3

(AUDITÉ)

### SUBVENTIONS À RECEVOIR

Ville de Montréal	100 000 \$
Ministère de la Sécurité publique	100 000 \$
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	1 881 \$
	<b>201 881 \$</b>

NOTE 4

(AUDITÉ)

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Mobilier et agencement	11 384 \$	1 839 \$	9 545 \$
Équipement informatique	36 951 \$	7 128 \$	29 823 \$
Améliorations locatives	45 690 \$	16 265 \$	29 425 \$
	<b>94 025 \$</b>	<b>25 232 \$</b>	<b>68 793 \$</b>

NOTE 5

(AUDITÉ)

### APPORTS REPORTÉS

Ministère de la Sécurité publique et Ville de Montréal	
Solde au début	315 307 \$
Encaissement de l'exercice	1 600 000 \$
Somme à recevoir	200 000 \$
Constaté à titre de produits	(1 915 307 \$)
<b>Total des apports reportés</b>	<b>200 000 \$</b>

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent.



CENTRE DE **PRÉVENTION**  
DE LA RADICALISATION  
MENANT À LA VIOLENCE

**LIGNE D'ASSISTANCE 24/7**  
c'est confidentiel!

Région de Montréal : 514 687-7141  
Ailleurs au Québec : 1 877 687-7141

[info-radical.org](http://info-radical.org)

*Prévention d'abord!*